

PRÉFECTURE – AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHÉ :

Marché de prestations de services

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Groupement de commande Etat et Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

OBJET DU MARCHÉ :

Description succincte :

Fourniture de titres de transport aérien aller/retour annuel pour les lycéens et étudiants, depuis l'archipel jusqu'à l'aéroport le plus proche de leur lieu d'études, en classe économique et au prix le plus avantageux.

procédure:

Appel d'offre ouvert selon les articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics (CMP).
Le marché est à bons de commande aux termes de l'article 77 du même code.

Lieu d'exécution :

Saint-Pierre (97500)

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Nature et étendu du service :

Fourniture de titres de transport annuel aux étudiants et lycéens boursiers de l'archipel

Caractéristique de l'offre :

L'offre devra être établie sur la base de vols sans nuitée Saint-Pierre/CANADA/Ville Universitaire de destination de l'étudiant ou lycéen ou, si la ville universitaire de destination se situe au Canada, sur la base du vol le plus direct au départ de Saint-Pierre.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Prix :

Les prix seront définitifs, non actualisables et non révisables

PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

L'envoi des plis se fera, exclusivement sous forme papier, au moyen d'une unique enveloppe scellée permettant l'anonymat et contenant 2 sous-dossiers, comportant la mention :

« ne pas ouvrir » - OFFRE POUR MARCHE PUBLIC – Transport aérien des étudiants et des lycéens.

Le premier sous-dossier contient l'ensemble des pièces relatives à la candidature, soit :

- le DC1
- le DC2

téléchargeable sur le site www.minefi.gouv.fr. L'utilisation de ces formulaires n'est pas obligatoire mais fortement *souhaitée* par le pouvoir adjudicateur.

- les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;

- un dossier permettant d'apprécier les capacités techniques et financières des candidats comprenant une présentation générale de l'entreprise (organigramme, effectif, moyens techniques, mise en œuvre du service rendu, etc...) et les expériences et références récentes de prestations similaires ;

- référence professionnelle ;
- certificat de qualification : être affilié à l'IATA.

Le second sous-dossier contiendra obligatoirement pour l'offre les pièces suivantes, correctement renseignées, **datées et signées** par le représentant qualifié du candidat au marché :

- le **cahier des clauses particulières (CCP)**, ainsi que les **annexes n°1** (Prix Moyen Théorique) et **n°2** (Durée du voyage) relatives à l'offre ;

- **l'acte d'engagement unique accompagné impérativement des annexes n°1-** Bordereau des Prix- et **n°2-**Durée du voyage- de l'offre.

- les BPU (Bordereaux des prix unitaires) fixant les montants unitaires de chaque destinations demandées ;

- les éléments permettant d'apprécier la qualité substantielle de l'offre. Chaque candidat exposera, comme il le souhaite, ce qui contribue à la qualité de son offre, au travers, par exemple, de services adjacents à la stricte délivrance du titre de transport.

CRITERE D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse (article 53 du CMP) appréciée à l'issue d'un classement, selon les critères pondérés suivants :

- 1/ Prix
- 2/ Qualité du service rendu
- 3/ Durée du transport

PROCÉDURES :

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : **27 mai 2014 à 11h30**

Validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ou accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Unité monétaire utilisée :

l'euro

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon
Place du Lieutenant – Colonel Pigeaud
BP. 4200
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléchargement :

Le dossier de consultation est également téléchargeable sur le site internet de la préfecture : www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr

Dépôt des plis contenant les candidatures et les offres :

Le dépôt des plis se fera par voie postale ou remise à l'accueil de la préfecture contre récépissé de dépôt du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avant les date et heure limite de dépôt à l'adresse suivante :

Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon
Place du Lieutenant – Colonel Pigeaud
BP. 4200
97500 Saint-Pierre et Miquelon

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 11 avril 2014

